

GUIDE TV CINÉMA

Aujourd'hui avec «La Liberté» pour 3 fr. 70



HOCKEY SUR GLACE

Encore une fois, la Suisse est mal payée > 30

BASKETBALL

Olympic ou l'avantage de la fraîcheur > 21

LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

SAMEDI 17/DI 18 MAI 2014 | N° 190 • 143e année | Samedi Fr. 3.70 | Semaine Fr. 2.70
Abonnements 026 426 44 66 | Rédaction 026 426 44 11 | www.laliberte.ch | Infomanie 026 426 44 44 | Publicité 026 426 42 42

CAHIER MAGAZINE > 31 À 35

JA 1700 Fribourg 1


BAK

THÉÂTRE

L'Anneau Reinhart pour Omar Porras

Le 22 mai prochain, l'artiste suisso-colombien recevra le grand Prix suisse du théâtre. Un hommage à sa culture métissée. > 31

CRISE DE LA DETTE

«La zone euro pas tirée d'affaire»

Malgré une embellie, certains pays européens ne sont pas sortis de l'auberge. Il faut revenir à moins d'austérité, estime l'économiste Eric Heyer. > 8

FRIBOURG

Une holding pour les TPF

Les Transports publics fribourgeois vont se doter d'une nouvelle organisation juridique afin d'affronter les défis qui attendent leur branche. > 13

BROYE

Le policier flashé a été acquitté

Le gendarme flashé à 78 km/h à Dompierre dans une zone limitée à 50, alors qu'il poursuivait une conductrice au téléphone, a été acquitté. > 19

SOMMAIRE



Le prix chute, la fièvre monte



La commercialisation de certains médicaments est mise en péril par la baisse des prix imposée par l'OFSP. KEYSTONE

MÉDICAMENTS • Tout le monde connaît le Dafalgan, un médicament dont le principe actif est le paracétamol, très utilisé en sirop par les pédiatres pour abaisser la fièvre de nos chères têtes blondes. Depuis novembre, le prix du flacon a chuté de 66%! Cette pression sur les prix pourrait avoir des effets secondaires indésirables, comme mettre en péril sa commercialisation. «Le jour où le fabricant ne gagne plus rien du tout, il se peut qu'il renonce, malgré son souci de servir la santé publique», avertit le Fribourgeois Michel Buchmann, président de la Fédération internationale de pharmacie. D'autres préparations sont concernées. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) assume, mais se dit prêt à faire des exceptions. > 3

Voie royale pour Modi et les nationalistes hindous

INDE • Le Parti nationaliste hindou de Narendra Modi (photo) s'apprêtait hier à remporter une victoire écrasante aux élections législatives en Inde. Ses partisans ont célébré une «nouvelle ère» à coups de pétards après dix ans de pouvoir du Parti du Congrès. Le Parti des Gandhi a reconnu sa défaite. Portrait de ce self-made-man issu de l'extrême droite qui a hypnotisé les Indiens. > 5


KEYSTONE

Le directeur va faire l'école buissonnière

CO DE LA GLÂNE • Olivier Crausaz, directeur du Cycle d'orientation glânois, a obtenu le feu vert du Conseil d'Etat fribourgeois: il s'apprête à prendre une année sabbatique dans l'objectif de réaliser le tour du monde avec sa famille. Au programme: 18 000 km aux guidons de deux vélos électriques solaires. Son adjoint Pierre Kolly le remplacera pendant son absence. > 11


VINCENT MURITH

PUBLICITÉ



PLAGE DE VIE

Quand la télécommande commande

S'il y a un gadget important dans la maison, c'est bien la télécommande de la télévision. Il y a peu, cet objet magique s'est cassé. Du coup, changer de chaîne est devenu un job aussi drôle que celui de Sisyphe poussant son rocher. Au bout de quelques semaines, normal, on craque. C'est humain. Il faut acheter une zappette universelle. Le vendeur de l'objet magique l'assure: il suffit de peser sur un bouton et de taper le code de la TV figurant dans le mode d'emploi. Agenouillé dans le salon, on tente l'opération. Malheur: il n'y a pas de code pour notre téléviseur! La hotline de la marque de la télécommande reste le seul espoir. «Le modèle que vous avez choisi est incompatible avec votre télévision», constate l'opérateur. Est-ce un complot? Le fabricant chinois de ce maudit engin voudrait-il jouer un tour au fabricant taïwanais de notre téléviseur? Un remake Mao contre Tchang Kaï-chek? Au bout de la hotline, on rassure: un modèle compatible existe! Ouf, sinon Sisyphe aurait eu deux mots à lui dire! PAS

PUBLICITÉ



Pascal Barras est un directeur comblé

Une année au-delà du tableau noir

AVENTURE • *Le directeur du Cycle d'orientation de la Glâne, Olivier Crausaz, s'apprête à prendre une année sabbatique pour faire le tour du monde avec sa famille. Au programme: 18 000 km en vélos électriques solaires.*

FLORA BERSET

«Mon projet, c'est de quitter pendant douze ou treize mois mon poste et de partir à la découverte de la planète avec mes enfants et mon épouse.» Dans le bureau du directeur du Cycle d'orientation de la Glâne, l'heure est à l'enthousiasme. Des étoiles plein les yeux, Olivier Crausaz évoque l'expérience qu'il s'apprête à vivre entouré des siens. Alors que la fin de l'année scolaire approche et qu'il doit encore finir de mettre au point les derniers détails de sa succession, l'homme est décontracté et souriant. «J'adore mon travail, mais je suis confronté à des charges assez contraignantes. C'est une chance de pouvoir lâcher toute cette pression pendant un an et d'être complètement disponible pour ma famille», confie-t-il.

Pour cette année sabbatique, le directeur du CO de la Glâne a obtenu le feu vert du Conseil d'Etat. Adjoint de direction, Pierre Kolly occupera son poste durant son absence. Olivier Crausaz partira autour du monde avec sa femme Géraldine et leurs deux enfants, Amalia, 8 ans, et Esteban, 5 ans. Ensemble, ils effectueront un trajet de 18 000 kilomètres aux guidons de vélos électriques solaires. Le grand départ est prévu dans moins de deux mois.

Pour la famille Crausaz, cette aventure est perçue comme une avancée et un apprentissage dans la vie de chacun. VINCENT MURITH

«Pas totalement fou»

La première partie de leur aventure consistera à traverser les Andes, de Lima à Ushuaïa. Dans un deuxième temps, la famille franchira l'Asie du Sud-Est. Elle partira du Vietnam pour rejoindre le Tibet, en longeant le Mékong. «Ce n'est pas un projet totalement fou», souligne l'habitant de Billens qui prépare cette aventure depuis cinq ans. «Cela fait environ sept ans que nous voyageons tous les étés à vélo. C'est devenu assez naturel.» L'objectif principal de ce voyage? «Nous voulons montrer à nos enfants que 99% des personnes vivant sur la Terre sont des gens accueillants.»

Ne dit-on pas que plus on voyage, plus on aime voyager? Olivier Crausaz répond par l'affirmative. Avec sa moitié, ils ont déjà parcouru le globe une première fois, en 2004, peu de temps après leur mariage. A leur retour, ils imaginent, un jour, faire découvrir à leur descendance les différents endroits de la planète pour lesquels ils ont eu un coup de cœur. Le projet connaît une évolution constante. Au début de leurs réflexions, le couple n'a encore qu'un seul enfant. Pour leur voyage suivant, Olivier et Géraldine décident de transporter leur fille dans une charrette. La famille teste ce moyen de locomotion en 2007 lors d'un voyage en Amérique du Sud. S'ils parviennent à parcourir 1200 kilomètres sans encombres, ils pensent à la suite: «Comment continuer de conjuguer voyage à vélo et enfants?»

Des vélos sur mesure

Au fil de ses lectures, Olivier Crausaz tombe sur le récit de Florian Bailly qui a effectué le trajet France-Japon en vélo électrique solaire. C'est le déclic! Le trentenaire décide de construire son propre prototype adapté pour une famille entière. Le globe-trotter prend contact avec des fournisseurs, des artisans locaux et Florian Bailly lui-même. «Notre but, c'était de pédaler, car on aime ça. Mais on voulait que cela reste raisonnable au niveau de l'effort et qu'on puisse passer partout.»

> «Le Pérou sera peut-être la région la plus risquée»
> OLIVIER CRAUSAZ

Au final, Olivier et Géraldine s'équipent tous deux d'un vélo en acier fabriqué sur mesure auquel est accroché un deux-roues couché pour chacun de leur enfant. La famille opte par ailleurs pour un moteur «qui n'est rien d'autre qu'une assistance». En effet, celui-ci ne fera que compenser le poids que le couple ne sera pas en mesure de transporter (chaque équipement pesant environ 100 kg). La recharge des batteries se fera à l'aide de panneaux solaires installés au-dessus des vélos des enfants. Pour Olivier et Géraldine, il est important d'apprendre à leurs bambins à vivre avec la nature et à dépenser le moins de CO_2 possible. En ce qui concerne l'école, c'est Géraldine – qui est enseignante – qui donnera des cours particuliers à Amalia et Esteban.

«C'est facile de partir parce qu'ils n'ont pas encore trop d'attaches, mais c'est plus compliqué du point de vue sécuritaire», précise le Glânois. Le tracé a été mûrement réfléchi pour éviter les zones de banditisme. «Le Pérou sera peut-être la région la plus risquée», note-t-il. Toutefois, la famille pense à son départ avec sérénité. Tout au long de son voyage, elle sera équipée, entre autres, d'une balise GPS. Olivier Crausaz admet: «Internet a révolutionné le voyage. C'est vrai qu'il y a dix ans en arrière, je n'aurais pas fait ce parcours avec des enfants aussi jeunes.» ❚

> L'aventure de la famille Crausaz sera relatée à l'adresse suivante: **http://masaya.goyco.ch**

ORDONNANCE PÉNALE

Deux frères kosovars tentent de maquiller l'identité d'un ouvrier au noir, blessé au travail

ANTOINE RÜF

Ça vaut quand même mieux que de l'abandonner, mais quand même: l'ouvrier au noir qu'ils avaient fait venir en Suisse ayant subi un grave accident de chantier, deux frères kosovars installés dans le canton de Fribourg se sont arrangés pour donner au blessé la carte AVS d'un cousin à eux, tout ce petit monde ayant par un heureux hasard le même nom de famille, et lui tricoter une fausse identité. En menaçant le malheureux de représailles mortelles s'il caftait.

Le blessé a cafté quand même, après plus de trois mois d'hôpital. Ce qui a valu aux deux frères des peines de 120 et 60 jours-amende ferme, représentant 25 000 et 11 000 francs, pour toute une gamme d'infractions à la législation sur les étrangers, sociale et fiscale, faux dans les titres, contrainte et même dénonciation calomnieuse.

Selon l'ordonnance pénale qui les a condamnés, et qu'ils n'ont pas contestée, le cadet des deux frères, âgé de trente ans et administrateur d'une société de construction métallique, avait fait venir son ouvrier en Suisse, en lui fournissant un faux permis C et en le taxant de 4000 euros au passage. Puis, il l'avait employé au noir, sans verser bien sûr ni les charges sociales, ni les retenues fiscales. Et pour un salaire (versé en cash de la main à la main) qui rendait son entreprise imbattable dans les appels d'offres.

Au bout de deux mois, l'ouvrier fantôme a été victime d'un grave accident de chantier, qui a nécessité cinq mois d'hospitalisation et entraîné une incapacité de travail de longue – très longue – durée.

N'écoutant que sa conscience, une conscience aiguë d'être très mal barré, le patron et son frère ont suivi leur premier mouvement. En faisant les poches du blessé pour en sortir tout ce qui pouvait révéler la magouille: le faux permis C, les vrais papiers d'identité et la carte de banque du blessé, et pour les remplacer par la carte AVS d'un homonyme.

Toute peine mérite salaire: le mal que le patron et son frère se sont donné pour cacher le pot aux roses leur a permis non seulement de faire prendre en charge le traitement de l'ouvrier par la SUVA (à laquelle il n'avait jamais cotisé), mais aussi d'empocher, en prime, l'indemnité pour perte de salaire de son ouvrier: six mille francs, c'est toujours bon à prendre… ❚

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

La première colle détachable

Des chercheurs de l'Institut Adolphe Merkle (AMI), de l'Université de Fribourg, ont développé une colle qui, sous l'effet d'une simple exposition à la lumière ou à la chaleur, permet d'assembler des objets et de les décoller à nouveau. «C'est la première fois que l'on parvient à fabriquer une colle détachable», annonce l'AMI.

Le secret qui se cache derrière ce nouveau matériau réside dans les composants de liaison supramoléculaires. Sous la direction du professeur Christoph Weder, les chercheurs Gina Fiore et Christian Heinzmann ont développé une structure polymère dont les connexions se dissolvent en réponse à une exposition lumineuse ou de chaleur. Ces connexions peuvent ensuite être ressoudées.

Contrairement aux polymères conventionnels, formés de longues chaînes de molécules semblables, ces polymères spéciaux sont constitués de molécules plus petites, portant à leurs extrémités des éléments de liaison «collants» («sticky ends») qui se modifient sous l'effet de la lumière ultraviolette ou de la chaleur. Ils deviennent liquides et le matériau peut alors être divisé. Dès qu'ils ne sont plus soumis à l'exposition lumineuse, les polymères durcissent à nouveau.

«L'avantage de cette utilisation est sa mise en œuvre très simple, explique Christian Heinzmann. Ainsi, une affiche publicitaire peut être décollée avec un sèche-cheveux.» Ces résultats ont été publiés dans la revue «ACS Applied Materials & Interfaces». Les études de faisabilité pour une utilisation pratique n'ont pas encore été mises en œuvre. Cette découverte est basée sur les mêmes connaissances que les résultats publiés en 2011 à propos des matériaux autoréparables. ATS